

CHAPITRE III

SOLUTION DE QUELQUES PROBLÈMES PAR LA DOCTRINE SPIRITE

PLURALITÉ DES MONDES.

105. *Les différents mondes qui circulent dans l'espace sont-ils peuplés d'habitants comme la terre ?*

Tous les Esprits l'affirment, et la raison dit qu'il doit en être ainsi. La terre n'occupant dans l'univers aucun rang spécial, ni par sa position, ni par son volume, rien ne pourrait justifier le privilège exclusif d'être habitée. D'un autre côté, Dieu ne peut avoir créé ces milliards de globes pour le seul plaisir de nos yeux ; d'autant moins que le plus grand nombre échappe à notre vue. (*Liv. des Esprits*, n° 55. — *Revue spirite*, 1858, page 65 ; *Pluralité des mondes*. — *Pluralité des mondes*, par Flammarion.)

106. *Si les mondes sont peuplés, peuvent-ils l'être d'habitants en tout semblables à ceux de la terre ? En un mot, ces habitants pourraient-ils vivre chez nous et nous chez eux ?*

La forme générale pourrait être à peu près la même,

mais l'organisme doit être adapté au milieu dans lequel ils doivent vivre, comme les poissons sont faits pour vivre dans l'eau et les oiseaux dans l'air. Si le milieu est différent, comme tout porte à le croire, et comme semblent le démontrer les observations astronomiques, l'organisation doit être différente; il n'est donc pas probable que, dans leur état normal, ils pussent vivre les uns chez les autres avec les mêmes corps. C'est ce que confirment tous les Esprits.

107. *En admettant que ces mondes soient peuplés, sont-ils, sous le rapport intellectuel et moral, au même rang que la terre?*

Selon l'enseignement des Esprits, les mondes sont à des degrés d'avancement très différents; quelques-uns sont au même point que la terre; d'autres sont plus arriérés: les hommes y sont encore plus bruts, plus matériels et plus enclins au mal. Il en est, au contraire, qui sont plus avancés moralement, intellectuellement, et physiquement, où le mal moral est inconnu, où les arts et les sciences sont portés à un degré de perfection que nous ne pouvons comprendre, où l'organisation physique, moins matérielle, n'est sujette ni aux souffrances, ni aux maladies, ni aux infirmités; les hommes y vivent en paix, sans chercher à se nuire, exempts des chagrins, des soucis, des afflictions et des besoins qui les assiègent sur la terre. Il en est enfin de plus avancés encore, où l'enveloppe corporelle, presque fluidique, se rapproche de plus en plus de la nature des anges. Dans la série progressive des mondes, la terre n'est ni au premier, ni au dernier rang, mais elle est un des plus matériels et des plus arriérés. (*Revue spirite*, 1858, pages 67, 108 et 223. — *Id.*, 1860, pages 318 et 320. — *La morale de l'Évangile selon le spiritisme*, chap. III.)

DE L'ÂME.

108. *Où est le siège de l'âme?*

L'âme n'est point, ainsi qu'on le croit généralement, localisée dans une partie du corps; elle forme avec le péricrân un tout fluide, pénétrable, s'assimilant au corps entier avec lequel elle constitue un être complexe dont la mort n'est en quelque sorte que le *dédoublement*. On peut se figurer deux corps semblables, pénétrés l'un par l'autre, confondus pendant la vie et séparés après la mort. A la mort, l'un est détruit et l'autre reste.

Pendant la vie, l'âme agit plus spécialement sur les organes de la pensée et du sentiment. Elle est à la fois interne et externe; c'est-à-dire qu'elle rayonne au dehors; elle peut même s'isoler du corps, se transporter au loin et y manifester sa présence, ainsi que le prouvent l'observation et les phénomènes somnambuliques.

109. *L'âme est-elle créée en même temps que le corps, ou antérieurement au corps?*

Après l'existence de l'âme, cette question est une des plus capitales, car de sa solution découlent les conséquences les plus importantes; elle est la seule clef possible d'une foule de problèmes insolubles jusqu'à ce jour, faute de l'avoir posée.

De deux choses l'une, ou l'âme existait ou elle n'existait pas avant la formation du corps : il ne saurait y voir de moyen terme. Avec la préexistence de l'âme, tout s'explique logiquement et naturellement; sans la préexistence, on est arrêté à chaque pas. Sans la préexistence, il est même impossible de justifier certains dogmes de l'Église, et c'est l'impossibilité de cette justification qui conduit tant de gens qui raisonnent à l'incrédulité.

Les Esprits ont résolu la question affirmativement, et

les faits, aussi bien que la logique, ne peuvent laisser de doute à cet égard. Qu'on n'admette cependant la préexistence de l'âme qu'à titre de simple hypothèse, si l'on veut, et l'on verra s'aplanir la plupart des difficultés.

110. *Si l'âme est antérieure, avant son union avec le corps avait-elle son individualité et la conscience d'elle-même ?*

Sans individualité et sans conscience d'elle-même, les résultats seraient les mêmes que si elle n'existait pas.

111. *Avant son union avec le corps, l'âme a-t-elle accompli un progrès quelconque, ou bien est-elle restée stationnaire ?*

Le progrès antérieur de l'âme est à la fois la conséquence de l'observation des faits et de l'enseignement des Esprits.

112. *Dieu a-t-il créé les âmes égales, moralement et intellectuellement, ou bien en a-t-il fait de plus parfaites, de plus intelligentes les unes que les autres ?*

Si Dieu avait fait des âmes plus parfaites les unes que les autres, cette préférence ne serait pas conciliable avec sa justice. Toutes étant ses créatures, pourquoi aurait-il affranchi les unes du travail qu'il impose à d'autres pour arriver au bonheur éternel ? L'inégalité des âmes à leur origine serait la négation de la justice de Dieu.

113. *Si les âmes sont créées égales, comment expliquer la diversité des aptitudes et des prédispositions naturelles qui existe entre les hommes sur la terre ?*

Cette diversité est la conséquence du progrès que l'âme a accompli avant son union avec le corps. Les âmes les plus avancées en intelligence et en moralité sont celles qui ont le plus vécu et le plus progressé avant leur incarnation.

114. *Quel est l'état de l'âme à son origine ?*

Les âmes sont créées simples et ignorantes, c'est-à-

dire sans science et sans connaissance du bien et du mal, mais avec une égale aptitude pour tout. Dans le principe, elles sont dans une sorte d'enfance, sans volonté propre, et sans conscience parfaite de leur existence. Peu à peu le libre arbitre se développe en même temps que les idées. (*Liv. des Esprits*, n^o 114 et suiv.)

115. *L'âme a-t-elle accompli son progrès antérieur à l'état d'âme proprement dite, ou dans une précédente existence corporelle?*

Outre l'enseignement des Esprits sur ce point, l'étude des différents degrés d'avancement de l'homme sur la terre, prouve que le progrès antérieur de l'âme a dû s'accomplir dans une série d'existences corporelles plus ou moins nombreuses, selon le degré auquel elle est arrivée ; la preuve résulte de l'observation des faits que nous avons journellement sous les yeux. (*Liv. des Esprits*, n^o 166 à 222. — *Revue spirite*, avril 1862, pages 97-106.)

L'HOMME PENDANT LA VIE TERRESTRE.

116. *Comment et à quel moment s'opère l'union de l'âme et du corps?*

Dès la conception, l'Esprit, quoique errant, tient par un lien fluidique au corps auquel il doit s'unir. Ce lien se resserre de plus en plus à mesure que le corps se développe. Dès ce moment, l'Esprit est saisi d'un trouble qui va sans cesse croissant ; aux approches de la naissance, le trouble est complet, l'Esprit perd la conscience de lui-même et ne recouvre ses idées que graduellement à partir du moment où l'enfant respire ; c'est alors que l'union est complète et définitive.

117. *Quel est l'état intellectuel de l'âme de l'enfant au moment de sa naissance?*

Son état intellectuel et moral est ce qu'il était avant son

union avec le corps, c'est-à-dire que l'âme possède toutes les idées acquises antérieurement; mais en raison du trouble qui accompagne son changement, ses idées sont momentanément à l'état latent. Elles s'éclaircissent peu à peu, mais ne peuvent se manifester que proportionnellement au développement des organes.

118. Quelle est l'origine des idées innées, des dispositions précoces, des aptitudes instinctives pour un art ou une science, abstraction faite de toute instruction?

Les idées innées ne peuvent avoir que deux sources : la création d'âmes plus parfaites les unes que les autres, dans le cas où elles seraient créées en même temps que le corps, ou un progrès antérieur accompli avant l'union de l'âme et du corps. La première hypothèse étant incompatible avec la justice de Dieu, il ne reste que la seconde. Les idées innées sont le résultat des connaissances acquises dans les existences antérieures et qui sont restées à l'état d'intuition, pour servir de base à l'acquisition de nouvelles idées.

119. Comment des génies se révèlent-ils dans les classes de la société privées de toute culture intellectuelle?

Ce fait prouve que les idées innées sont indépendantes du milieu où l'homme est élevé. Le milieu et l'éducation développent les idées innées, *mais ne les donnent pas.* L'homme de génie est l'incarnation d'un Esprit déjà avancé et qui avait beaucoup progressé; c'est pourquoi l'éducation peut donner l'instruction qui manque, mais ne peut donner le génie quand il n'existe pas.

120. Pourquoi y a-t-il des enfants instinctivement bons dans un milieu pervers, et malgré les mauvais exemples, tandis que d'autres sont instinctivement vicieux dans un bon milieu, et malgré les bons conseils?

C'est le résultat du progrès moral accompli, comme les idées innées sont le résultat du progrès intellectuel.

121. Pourquoi de deux enfants du même père, élevés dans les mêmes conditions, l'un est-il intelligent et l'autre stupide, l'un bon et l'autre mauvais? Pourquoi le fils d'un homme de génie est-il quelquefois un sot, et celui d'un sot un homme de génie?

Ce fait vient à l'appui de l'origine des idées innées; il prouve en outre que l'âme de l'enfant ne procède nullement de celle des parents; autrement, en vertu de l'axiome que la partie est de la même nature que le tout, les parents transmettraient à leurs enfants leurs qualités et leurs défauts, comme ils leur transmettent le principe des qualités corporelles. Dans la génération, le corps seul procède du corps, mais les âmes sont indépendantes les unes des autres.

122. Si les âmes sont indépendantes les unes des autres, d'où vient l'amour des parents pour leurs enfants, et réciproquement?

Les Esprits s'unissent par sympathie, et la naissance dans telle ou telle famille n'est point l'effet du hasard, mais dépend le plus souvent du choix de l'Esprit qui se réunit à ceux qu'il a aimés dans le monde des Esprits ou dans les existences antérieures. D'un autre côté, les parents ont pour mission d'aider au progrès des Esprits qui s'incarnent dans leurs enfants; et, pour les y exciter, Dieu leur inspire une affection mutuelle, mais beaucoup faillissent à leur mission, et en sont punis. (*Liv. des Esprits, n° 379, de l'Enfance.*)

123. Pourquoi y a-t-il de mauvais pères et de mauvais fils?

Ce sont des Esprits qui ne sont point unis à une famille par sympathie, mais pour se servir mutuellement d'épreuve, et souvent par punition de ce qu'ils ont été dans une précédente existence; à l'un, il est donné un mauvais fils, parce que lui-même a peut-être été mauvais fils;

à l'autre, un mauvais père, parce qu'il aura été mauvais père, afin qu'ils subissent la peine du talion. (*Revue spirite*, 1861, page 270 : *la Peine du talion.*)

124. *Pourquoi trouve-t-on chez certaines personnes, nées dans une condition servile, des instincts de dignité et de grandeur, tandis que d'autres, nées dans les classes supérieures, ont des instincts de bassesse?*

C'est un souvenir intuitif de la position sociale que l'on avait occupée, et du caractère que l'on avait dans l'existence précédente.

125. *Quelle est la cause des sympathies et des antipathies entre personnes qui se voient pour la première fois?*

Ce sont le plus souvent des personnes qui se sont connues, et quelquefois aimées, dans une existence précédente, et qui, se retrouvant, sont attirées l'une vers l'autre.

Les antipathies instinctives proviennent souvent aussi de relations antérieures.

Ces deux sentiments peuvent encore avoir une autre cause. Le périsprit rayonne autour du corps comme une sorte d'atmosphère imprégnée des qualités bonnes ou mauvaises de l'Esprit incarné. Deux personnes qui se rencontrent éprouvent, par le contact des fluides, l'impression de la sensitive; cette impression est agréable ou désagréable; les fluides tendent à se confondre ou à se repousser, selon leur nature semblable ou dissemblable.

C'est ainsi que l'on peut expliquer le phénomène de la transmission de la pensée. Par le contact des fluides, deux âmes lisent en quelque sorte l'une dans l'autre; elles se devinent et se comprennent sans se parler.

126. *Pourquoi l'homme n'a-t-il pas le souvenir de ses existences antérieures? Ce souvenir ne serait-il pas nécessaire pour son progrès futur?*

(Voir ci-dessus, page 70.)

127. *Quelle est l'origine du sentiment appelé la conscience?*

C'est un souvenir intuitif du progrès accompli dans les précédentes existences, et des résolutions prises par l'Esprit avant l'incarnation, résolutions qu'il n'a pas toujours la force de tenir comme homme.

128. *L'homme a-t-il son libre arbitre, ou bien est-il soumis à la fatalité?*

Si la conduite de l'homme était soumise à la fatalité, il n'y aurait pour lui ni responsabilité du mal, ni mérite du bien; dès lors toute punition serait injuste et toute récompense un non-sens. Le libre arbitre de l'homme est une conséquence de la justice de Dieu, c'est l'attribut qui lui donne sa dignité et l'élève au-dessus de toutes les autres créatures. Cela est tellement vrai que l'estime des hommes les uns pour les autres est en raison du libre arbitre; celui qui le perd accidentellement, par maladie, folie, ivresse ou idiotisme, est plaint ou méprisé.

Le matérialiste, qui fait dépendre toutes les facultés morales et intellectuelles de l'organisme, réduit l'homme à l'état de machine, sans libre arbitre, par conséquent sans responsabilité du mal et sans mérite du bien qu'il fait. (*Revue spirite*, 1861, p. 76 : *La tête de Garibaldi*. Id. 1862, p. 97 : *Phrénologie spiritualiste*.)

129. *Dieu a-t-il créé le mal?*

Dieu n'a point créé le mal; il a établi des lois, et ces lois sont toujours bonnes, parce qu'il est souverainement bon; celui qui les observerait fidèlement serait parfaitement heureux; mais les Esprits, ayant leur libre arbitre, ne les ont pas toujours observées, et le mal est résulté pour eux de leur infraction à ces lois.

130. *L'homme est-il né bon ou mauvais?*

Il faut distinguer l'âme et l'homme. L'âme est créée simple et ignorante, c'est-à-dire ni bonne ni mauvaise,

mais susceptible, en vertu de son libre arbitre, de prendre la route du bien ou celle du mal, autrement dit d'observer ou d'enfreindre les lois de Dieu. L'homme naît bon ou mauvais selon qu'il est l'incarnation d'un Esprit avancé ou arriéré.

131. Quelle est l'origine du bien et du mal sur la terre, et pourquoi y a-t-il plus de mal que de bien?

L'origine du mal sur la terre vient de l'imperfection des Esprits qui y sont incarnés; et la prédominance du mal vient de ce que, la terre étant un monde inférieur, la majorité des Esprits qui l'habitent sont eux-mêmes inférieurs ou qu'ils ont peu progressé. Dans les mondes plus avancés, où ne sont admis à s'incarner que des Esprits épurés, le mal y est ou inconnu, ou en minorité.

132. Quelle est la cause des maux qui affligent l'humanité?

La terre peut être considérée à la fois comme un monde d'éducation pour des Esprits peu avancés, et d'expiation pour des Esprits coupables. Les maux de l'humanité sont la conséquence de l'infériorité morale de la majorité des Esprits incarnés. Par le contact de leurs vices, ils se rendent réciproquement malheureux et se punissent les uns par les autres.

133. Pourquoi le méchant prospère-t-il souvent, tandis que l'homme de bien est en butte à toutes les afflictions?

Pour celui qui ne voit que la vie présente, et qui la croit unique, cela doit paraître une souveraine injustice. Il n'en est plus de même quand on considère la pluralité des existences et la brièveté de chacune par rapport à l'éternité. L'étude du spiritisme prouve que la prospérité du méchant a de terribles retours dans les existences suivantes; que les afflictions de l'homme de bien sont au contraire suivies d'une félicité d'autant plus grande et durable, qu'il les a supportées avec plus de résignation;

c'est pour lui comme un jour malheureux dans toute une existence de prospérité.

134. *Pourquoi les uns naissent-ils dans l'indigence, et d'autres dans l'opulence? Pourquoi y a-t-il des gens qui naissent aveugles, sourds, muets ou affectés d'infirmités incurables, tandis que d'autres ont tous les avantages physiques? Est-ce l'effet du hasard ou de la Providence?*

Si c'est l'effet du hasard, il n'y a pas de Providence; si c'est l'effet de la Providence, on se demande où est sa bonté et sa justice? Or, c'est faute de comprendre la cause de ces maux que tant de gens sont portés à l'accuser. On comprend que celui qui devient misérable ou infirme par ses imprudences ou ses excès soit puni par où il a péché; mais si *l'âme est créée en même temps que le corps*, qu'a-t-elle fait pour mériter de pareilles afflictions *dès sa naissance* ou pour en être exemptée? Si l'on admet la justice de Dieu, on doit admettre que cet effet a une cause; si cette cause n'est pas pendant la vie, elle doit être avant la vie; car en toutes choses *la cause doit précéder l'effet*; pour cela il faut donc que l'âme ait vécu et qu'elle ait mérité une expiation. Les études spirites nous montrent, en effet, que plus d'un homme né dans la misère a été riche et considéré dans une existence antérieure, mais qu'il a fait un mauvais usage de la fortune que Dieu lui avait donnée à gérer; que plus d'un qui est né dans l'abjection a été orgueilleux et puissant, et qu'il a abusé de son pouvoir et opprimé le faible; elle nous le montre parfois soumis aux ordres de celui même auquel il avait commandé avec dureté, en butte aux mauvais traitements et à l'humiliation qu'il avait fait subir aux autres.

Une vie pénible n'est pas toujours une expiation; c'est souvent une épreuve choisie par l'Esprit, qui voit un moyen d'avancer plus rapidement s'il la supporte avec

courage. La richesse est aussi une épreuve, mais plus dangereuse encore que la misère, par les tentations qu'elle donne et les abus auxquels elle provoque; aussi, l'exemple de ceux qui ont vécu prouve que c'est une de celles d'où l'on sort le moins souvent victorieux.

La différence des positions sociales serait la plus grande des injustices, quand elle n'est pas le fait de la conduite actuelle, si elle ne devait pas avoir une compensation. C'est la conviction que l'on acquiert de cette vérité par le spiritisme, qui donne la force de supporter les vicissitudes de la vie et fait accepter son sort sans envier celui des autres.

135. *Pourquoi y a-t-il des idiots et des crétins?*

La position des idiots et des crétins serait la moins conciliable avec la justice de Dieu, dans l'hypothèse de l'unité d'existence. Quelque misérable que soit la condition dans laquelle un homme est né, il peut s'en tirer par l'intelligence et le travail; mais l'idiot et le crétin sont voués depuis la naissance jusqu'à la mort à l'abrutissement et au mépris; il n'y a pour eux aucune compensation possible. Pourquoi donc leur âme aurait-elle été créée idiote?

Les études spirites, faites sur les crétins et les idiots, prouvent que leur âme est tout aussi intelligente que celle des autres hommes; que cette infirmité est une expiation infligée à des Esprits pour avoir abusé de leur intelligence, et qui souffrent cruellement de se sentir emprisonnés dans des liens qu'ils ne peuvent briser, et du mépris dont ils se voient l'objet, alors qu'ils ont peut-être été encensés dans leur précédente existence. (*Revue spirite*, 1860, page 173 : *L'Esprit d'un idiot*. — *Id.*, 1861, page 311 : *Les crétins*.)

136. *Quel est l'état de l'âme pendant le sommeil?*

Pendant le sommeil, le corps seul se repose, mais

L'Esprit ne dort pas. Les observations pratiques prouvent qu'à cet instant l'Esprit jouit de toute sa liberté et de la plénitude de ses facultés; il profite du repos du corps et des moments où sa présence n'y est pas nécessaire pour agir séparément et aller où il veut. Pendant la vie, à quelque distance qu'il se transporte, l'Esprit tient toujours au corps par un lien fluidique qui sert à l'y rappeler dès que sa présence est nécessaire; ce lien n'est rompu qu'à la mort.

137. Quelle est la cause des rêves?

Les rêves sont le résultat de la liberté de l'Esprit pendant le sommeil; c'est quelquefois le souvenir des lieux et des personnes que l'Esprit a vus ou visités dans cet état. (*Liv. des Esprits : Émancipation de l'âme, sommeil, rêves, somnambulisme, seconde vue, léthargie, etc., n° 400 et suiv. — Liv. des Médioms : Évocation des personnes vivantes, n° 284. — Revue spirite, 1860, page 11 : L'Esprit d'un côté et le corps de l'autre. — Id. 1860, page 81 : Étude sur l'Esprit des personnes vivantes.*)

138. D'où viennent les pressentiments?

Ce sont des souvenirs vagues et intuitifs de ce que l'Esprit a appris dans ses moments de liberté, et quelquefois des avertissements occultes donnés par des Esprits bienveillants.

139. Pourquoi y a-t-il sur la terre des sauvages et des hommes civilisés?

Sans la préexistence de l'âme, cette question est insoluble, à moins d'admettre que Dieu a créé des âmes sauvages et des âmes civilisées, ce qui serait la négation de sa justice. D'un autre côté, la raison refuse d'admettre qu'après la mort l'âme du sauvage reste perpétuellement dans un état d'infériorité, ni qu'elle soit au même rang que celle de l'homme éclairé.

En admettant, pour les âmes, un même point de dé-

part, seule doctrine compatible avec la justice de Dieu, la présence simultanée de la sauvagerie et de la civilisation sur la terre est un fait matériel qui prouve le progrès que les uns ont accompli, et que les autres peuvent accomplir. L'âme du sauvage atteindra donc, avec le temps, le degré de l'âme civilisée; mais, comme il meurt tous les jours des sauvages, leur âme ne peut atteindre ce degré que dans des incarnations successives de plus en plus perfectionnées, et appropriées à leur avancement, et en suivant tous les degrés intermédiaires entre les deux points extrêmes.

140. *Ne pourrait-on admettre, selon l'idée de quelques personnes, que l'âme ne s'incarne qu'une fois et qu'elle accomplit son progrès à l'état d'Esprit ou dans d'autres sphères?*

Cette proposition serait admissible s'il n'y avait sur la terre que des hommes au même degré moral et intellectuel, auquel cas on pourrait dire que la terre est affectée à un degré déterminé; or, on a devant soi la preuve du contraire. On ne comprendrait pas, en effet, que le sauvage ne pût atteindre la civilisation ici-bas, puisqu'il y a des âmes plus avancées incarnées à côté de lui; ni que celles-ci aient dû forcément avoir progressé ailleurs, puisqu'il y a des âmes inférieures incarnées sur le même globe; d'où il faut conclure que la possibilité de la pluralité des existences terrestres résulte des exemples mêmes qu'on a sous les yeux. S'il en était autrement, il faudrait expliquer 1° pourquoi la terre aurait seule le monopole des incarnations? 2° pourquoi, ayant ce monopole, il s'y trouve des âmes incarnées à tous les degrés?

141. *Pourquoi trouve-t-on, au milieu des sociétés civilisées, des êtres d'une férocité pareille à celle des sauvages les plus barbares?*

Ce sont des Esprits très inférieurs, sortis des races

barbares, et qui ont essayé de se réincarner dans un milieu qui n'est pas le leur, et où ils se trouvent déplacés, comme si un rustre se trouvait tout à coup transporté dans le grand monde.

Remarque. On ne pourrait admettre, sans dénier à Dieu toute justice et toute bonté, que l'âme du criminel endurci ait, dans la vie actuelle, le même point de départ que celle d'un homme rempli de toutes les vertus. Si l'âme n'est point antérieure au corps, celle du criminel et celle de l'homme de bien sont tout aussi neuves l'une que l'autre ; pourquoi l'une serait-elle bonne et l'autre mauvaise ?

142. D'où vient le caractère distinctif des peuples ?

Ce sont des Esprits ayant à peu près les mêmes goûts et les mêmes penchants qui s'incarnent dans un milieu sympathique, et souvent dans le même milieu, où ils trouvent à satisfaire leurs inclinations.

143. Comment progressent et comment dégèrent les peuples ?

Si l'âme est créée en même temps que le corps, celles des hommes d'aujourd'hui sont tout aussi neuves, tout aussi primitives que celles des hommes du moyen âge, et dès lors on se demande pourquoi elles ont des mœurs plus douces et une intelligence plus développée. Si à la mort du corps l'âme quitte définitivement la terre, on se demande encore quel serait le fruit du travail que l'on fait pour améliorer un peuple si c'était à recommencer avec toutes les âmes nouvelles qui arrivent tous les jours.

Les Esprits s'incarnent dans un milieu sympathique et en rapport avec le degré de leur avancement. Un Chinois, par exemple, qui a suffisamment progressé, et ne trouve plus dans sa race un milieu correspondant au degré qu'il a atteint, s'incarnera chez un peuple plus avancé. A mesure qu'une génération fait un pas en avant, elle

attire par sympathie de nouveaux arrivants plus avancés et qui sont peut-être ceux qui avaient jadis vécu dans le même pays, s'ils ont progressé; c'est ainsi que de proche en proche une nation avance. Si la majorité des nouveaux était d'une nature inférieure, les anciens s'en allant chaque jour et ne revenant pas dans un milieu plus mauvais, le peuple dégénérerait et finirait par s'éteindre.

Remarque. Ces questions en soulèvent d'autres qui trouvent leur solution dans le même principe; par exemple, d'où vient la diversité des races sur la terre? — Y a-t-il des races rebelles au progrès? — La race nègre est-elle susceptible d'atteindre le niveau des races européennes? — L'esclavage est-il utile au progrès des races inférieures? — Comment peut s'opérer la transformation de l'humanité? (*Liv. des Esprits : Loi du progrès*, n° 776 et suiv. — *Revue spirite*, 1862, page 1 : *Doctrine des anges déchus.* — *Id.*, 1862, page 97 : *Perfectibilité de la race nègre.*)

L'HOMME APRÈS LA MORT.

144. *Comment s'opère la séparation de l'âme et du corps? s'opère-t-elle brusquement ou graduellement?*

Le dégageant s'opère graduellement et avec une lenteur variable, selon les individus et les circonstances de la mort. Les liens qui unissent l'âme au corps ne se rompent que peu à peu, et d'autant moins rapidement que la vie a été plus matérielle et plus sensuelle. (*Livre des Esprits*, n° 155.)

145. *Quelle est la situation de l'âme immédiatement après la mort du corps? A-t-elle instantanément la conscience d'elle-même? En un mot, que voit-elle? Qu'éprouve-t-elle?*

Au moment de la mort, tout est d'abord confus; il faut à l'âme quelque temps pour se reconnaître; elle est

comme étourdie, et dans l'état d'un homme sortant d'un profond sommeil et qui cherche à se rendre compte de sa situation. La lucidité des idées et la mémoire du passé lui reviennent à mesure que s'efface l'influence de la matière dont elle vient de se dégager, et que se dissipe l'espèce de brouillard qui obscurcit ses pensées.

La durée du trouble qui suit la mort est très variable; il peut être de quelques heures seulement, comme de plusieurs jours, de plusieurs mois, et même de plusieurs années. Il est le moins long chez ceux qui se sont identifiés de leur vivant avec leur état futur, parce qu'ils comprennent immédiatement leur situation; il est d'autant plus long que l'homme a vécu plus matériellement.

La sensation que l'âme éprouve à ce moment est aussi très variable; le trouble qui suit la mort n'a rien de pénible pour l'homme de bien; il est calme et en tout semblable à celui qui accompagne un réveil paisible. Pour celui dont la conscience n'est pas pure et qui s'est plus attaché à la vie corporelle qu'à la vie spirituelle, il est plein d'anxiété et d'angoisses qui augmentent à mesure qu'il se reconnaît; car alors il est saisi de crainte et d'une sorte de terreur en présence de ce qu'il voit, et surtout de ce qu'il entrevoit.

La sensation qu'on pourrait appeler physique est celle d'un grand soulagement et d'un immense bien-être; on est comme délivré d'un fardeau, et l'on est tout heureux de ne plus ressentir les douleurs corporelles que l'on éprouvait peu d'instant auparavant, de se sentir libre, dégagé et alerte comme celui auquel on viendrait d'enlever de lourdes chaînes.

Dans sa nouvelle situation, l'âme voit et entend ce qu'elle voyait et entendait avant la mort, mais elle voit et entend de plus des choses qui échappent à la grossièreté des organes corporels; elle a des sensations et des per-

ceptions qui nous sont inconnues. (*Revue spirite*, 1859, page 244 : *Mort d'un spirite*. — *Id.*, 1860, page 332 : *Le réveil de l'Esprit*. — *Id.*, 1862, pages 129 et 171 : *Obsèques de M. Sanson*.)

Remarque. Ces réponses, et toutes celles qui sont relatives à la situation de l'âme après la mort ou pendant la vie, ne sont pas le résultat d'une théorie ou d'un système, mais d'études directes faites sur des milliers de sujets observés dans toutes les phases et à toutes les périodes de leur existence spirituelle, depuis le plus bas jusqu'au plus haut degré de l'échelle, selon leurs habitudes pendant la vie terrestre, leur genre de mort, etc. On dit souvent, en parlant de la vie future, qu'on ne sait pas ce qui s'y passé, parce que personne n'en est revenu ; c'est une erreur, puisque ce sont précisément ceux qui s'y trouvent qui viennent nous en instruire, et Dieu le permet aujourd'hui plus qu'à aucune autre époque, comme dernier avertissement donné à l'incrédulité et au matérialisme.

146. *L'âme qui a quitté le corps voit-elle Dieu?*

Les facultés perceptives de l'âme sont proportionnées à son épuration ; il n'est donné qu'aux âmes d'élite de jouir de la présence de Dieu.

147. *Si Dieu est partout, pourquoi tous les Esprits ne peuvent-ils le voir ?*

Dieu est partout, parce qu'il rayonne partout, et on peut dire que l'univers est plongé dans la divinité, comme nous sommes plongés dans la lumière solaire ; mais les Esprits arriérés sont environnés d'une sorte de brouillard qui le dérobe à leurs yeux, et ne se dissipe qu'à mesure qu'ils s'épurent et se dématérialisent. Les Esprits inférieurs sont, pour la vue, par rapport à Dieu, ce que les incarnés sont par rapport aux Esprits : de véritables aveugles.

148. *Après la mort, l'âme a-t-elle la conscience de son*

individualité; comment la constate-t-elle, et comment pouvons-nous la constater?

Si les âmes n'avaient plus leur individualité après la mort, ce serait pour elles et pour nous absolument comme si elles n'existaient pas, et les conséquences morales seraient exactement les mêmes; elles n'auraient aucun caractère distinctif, et celle du criminel serait au même rang que celle de l'homme de bien, d'où résulterait qu'on n'aurait nul intérêt à faire le bien.

L'individualité de l'âme est mise à découvert d'une manière pour ainsi dire matérielle, dans les manifestations spirites, par le langage et les qualités propres à chacune; puisqu'elles pensent et agissent d'une manière différente, que les unes sont bonnes et les autres mauvaises, les unes savantes et les autres ignorantes, que les unes veulent ce que d'autres ne veulent pas, c'est la preuve évidente qu'elles ne sont pas confondues dans un tout homogène, sans parler des preuves patentes qu'elles nous donnent d'avoir animé tel ou tel individu sur la terre. Grâce au spiritisme expérimental, l'individualité de l'âme n'est plus une chose vague, mais un résultat d'observation.

L'âme constate elle-même son individualité, parce qu'elle a sa pensée et sa volonté propres, distinctes de celles des autres; elle la constate encore par son enveloppe fluidique ou périsprit, sorte de corps limité qui en fait un être séparé.

Remarque. Certaines personnes croient échapper au reproche de matérialisme en admettant un principe intelligent universel, dont nous absorbons une partie en naissant, ce qui constitue l'âme, pour le rendre après la mort à la masse commune, où elles se confondent comme les gouttes d'eau dans l'Océan. Ce système, sorte de transaction, ne mérite même pas le nom de *spiritualisme*, car il est aussi désespérant que le matérialisme; le ré-

servoir commun du tout universel équivaldrait au néant, puisqu'il n'y aurait plus d'individualités.

149. *Le genre de mort influe-t-il sur l'état de l'âme?*

L'état de l'âme varie considérablement selon le genre de mort, mais surtout selon la nature des habitudes pendant la vie. Dans la mort naturelle, le dégagement s'opère graduellement et sans secousse; il commence même souvent avant que la vie soit éteinte. Dans la mort violente par supplice, suicide ou accident, les liens sont brusquement rompus; l'Esprit, surpris à l'improviste, est comme étourdi du changement qui s'est opéré en lui, et ne s'explique pas sa situation. Un phénomène à peu près constant en pareil cas, c'est la persuasion où il est de n'être pas mort, et cette illusion peut durer plusieurs mois, et même plusieurs années. Dans cet état, il va, vient, et croit vaquer à ses affaires comme s'il était encore de ce monde, fort étonné qu'on ne lui réponde pas quand il parle. Cette illusion n'est pas exclusivement le cas des morts violentes; on la rencontre chez beaucoup d'individus dont la vie a été absorbée par les jouissances ou les intérêts matériels. (*Livre des Esprits*, n° 165. — *Revue spirite*, 1858, page 166 : *Le suicidé de la Samaritaine*. — *Id.*, 1858, page 326 : *Un esprit au convoi de son corps*. — *Id.*, 1859, page 184. — *Le Zouave de Magenta*. — *Id.*, 1859, page 319 : *Un Esprit qui ne se croit pas mort*. — *Id.*, 1863, page 87 : *François Simon Louvet*.)

150. *Où l'âme va-t-elle après avoir quitté le corps?*

Elle ne se perd point dans l'immensité de l'infini, ainsi qu'on se le figure généralement; elle erre dans l'espace, et le plus souvent au milieu de ceux qu'elle a connus, et surtout de ceux qu'elle a aimés, tout en pouvant se transporter instantanément à des distances immenses.

151. *L'âme conserve-t-elle les affections qu'elle avait sur la terre?*

Elle conserve toutes les affections morales; elle n'oublie que les affections matérielles qui ne sont plus de son essence; c'est pourquoi elle vient avec bonheur revoir ses parents et ses amis, et elle est heureuse de leur souvenir. (*Revue spirite*, 1860 page 202 : *Les amis ne nous oublient pas dans l'autre monde*. II — *Id.*, 1862, page 132.)

152. *L'âme conserve-t-elle le souvenir de ce qu'elle a fait sur la terre; s'intéresse-t-elle aux travaux qu'elle a laissés inachevés?*

Cela dépend de son élévation et de la nature de ses travaux. Les Esprits dématérialisés se préoccupent peu des choses matérielles dont ils sont heureux d'être délivrés. Quant aux travaux qu'ils ont commencés, selon leur importance et leur utilité, ils inspirent quelquefois à d'autres la pensée de les terminer.

153. *L'âme retrouve-t-elle dans le monde des Esprits ceux de ses parents et amis qui l'ont précédée?*

Non-seulement elle les retrouve, mais elle en retrouve bien d'autres qu'elle avait connus dans ses précédentes existences. Généralement, ceux qui l'affectionnent le plus viennent la recevoir à son arrivée dans le monde des Esprits, et l'aident à se dégager des liens terrestres. Cependant, la privation de la vue des âmes les plus chères est quelquefois une punition pour celles qui sont coupables.

154. *Quel est, dans l'autre vie, l'état intellectuel et moral de l'âme de l'enfant mort en bas âge? Ses facultés sont-elles dans l'enfance, comme pendant la vie?*

Le développement incomplet des organes de l'enfant ne permettait pas à l'Esprit de se manifester complètement; dégagé de cette enveloppe, ses facultés sont ce qu'elles étaient avant son incarnation. L'Esprit n'ayant

fait que passer quelques instants dans la vie, ses facultés n'ont pu se modifier.

Remarque. Dans les communications spirites, l'Esprit d'un enfant peut donc parler comme celui d'un adulte, car ce peut être un Esprit très avancé. S'il prend quelquefois le langage enfantin, c'est pour ne pas ôter à la mère le charme qui s'attache à l'affection d'un être frêle et délicat, et paré des grâces de l'innocence. (*Revue spirite*, 1858, page 17 : *Mère! je suis là.*)

La même question pouvant être faite sur l'état intellectuel de l'âme des crétins, des idiots et des fous après la mort, elle trouve sa solution dans ce qui précède.

155. *Quelle différence y a-t-il, après la mort, entre l'âme du savant et de l'ignorant, du sauvage et de l'homme civilisé?*

La même différence, à peu de chose près, qui existait entre elles pendant la vie; car l'entrée dans le monde des Esprits ne donne pas à l'âme toutes les connaissances qui lui manquaient sur la terre.

156. *Les âmes progressent-elles intellectuellement et moralement après la mort?*

Elles progressent plus ou moins, selon leur volonté, et quelques-unes progressent beaucoup; mais elles ont besoin de mettre en pratique, pendant la vie corporelle, ce qu'elles ont acquis en science et en moralité. Celles qui sont restées stationnaires reprennent une existence analogue à celle qu'elles ont quittée; celles qui ont progressé méritent une incarnation d'un ordre plus élevé.

Le progrès étant proportionné à la volonté de l'Esprit, il en est qui conservent pendant longtemps les goûts et les penchants qu'ils avaient pendant la vie, et qui poursuivent les mêmes idées. (*Revue spirite*, 1858, page 82 : *La reine d'Oude.* — *Id.*, page 145 : *L'Esprit et les héritiers.* — *Id.*, page 186 : *Le tambour de la Bérésina.* — *Id.*,

1859, page 344 : *Un ancien charretier.* — *Id.*, 1860, page 325 : *Progrès des Esprits.* — *Id.*, 1861, page 126 : *Progrès d'un Esprit pervers.*)

157. *Le sort de l'homme, dans la vie future, est-il irrévocablement fixé après la mort?*

La fixation irrévocable du sort de l'homme après la mort serait la négation absolue de la justice et de la bonté de Dieu, car il y en a beaucoup de qui il n'a pas dépendu de s'éclairer suffisamment, sans parler des idiots, des crétins et des sauvages, et des innombrables enfants qui meurent avant d'avoir entrevu la vie. Parmi les gens éclairés même, en est-il beaucoup qui puissent se croire assez parfaits pour être dispensés de rien faire de plus, et n'est-ce pas une preuve manifeste que Dieu donne de sa bonté, de permettre à l'homme de faire le lendemain ce qu'il n'a pu faire la veille? Si le sort est irrévocablement fixé, pourquoi les hommes meurent-ils à des âges si différents, et pourquoi Dieu, dans sa justice, ne laisse-t-il pas à tous le temps de faire le plus de bien possible ou de réparer le mal qu'ils ont fait? Qui sait si le coupable qui meurt à trente ans ne se serait pas repenti, et ne serait pas devenu un homme de bien s'il eût vécu jusqu'à soixante ans? Pourquoi Dieu lui en ôte-t-il le moyen, tandis qu'il l'accorde à d'autres? Le fait seul de la diversité de durée de la vie, et de l'état moral de la grande majorité des hommes, prouve l'impossibilité, si l'on admet la justice de Dieu, que le sort de l'âme soit irrévocablement fixé après la mort.

158. *Quel est, dans la vie future, le sort des enfants qui meurent en bas âge?*

Cette question est une de celles qui prouvent le mieux la justice et la nécessité de la pluralité des existences. Une âme qui n'aurait vécu que quelques instants, n'ayant fait ni bien ni mal, ne mériterait ni récompense ni puni-

tion; d'après la maxime du Christ, que *chacun est puni ou récompensé selon ses œuvres*, il serait aussi illogique que contraire à la justice de Dieu d'admettre que, sans travail, elle fût appelée à jouir du bonheur parfait des anges, ou qu'elle pût en être privée, *et pourtant elle doit avoir un sort quelconque*; un état mixte, pour l'éternité, serait tout aussi injuste. Une existence interrompue dès son principe ne pouvant donc avoir aucune conséquence pour l'âme, son sort actuel est celui qu'elle a mérité dans sa précédente existence, et son sort futur celui qu'elle méritera par ses existences ultérieures.

159. *Les âmes ont-elles des occupations dans l'autre vie? s'occupent-elles d'autres choses que de leurs joies ou de leurs souffrances?*

Si les âmes ne s'occupaient que d'elles-mêmes pendant l'Éternité, ce serait de l'égoïsme, et Dieu, qui condamne l'égoïsme, ne saurait approuver dans la vie spirituelle ce qu'il punit dans la vie corporelle. Les âmes ou Esprits ont des occupations en rapport avec leur degré d'avancement, en même temps qu'ils cherchent à s'instruire et à s'améliorer. (*Livre des Esprits, n° 558 : Occupations et missions des Esprits.*)

160. *En quoi consistent les souffrances de l'âme après la mort? Les âmes coupables sont-elles torturées dans des flammes matérielles?*

L'Église reconnaît parfaitement aujourd'hui que le feu de l'Enfer est un feu moral et non un feu matériel, mais elle ne définit pas la nature des souffrances. Les communications spirites les mettent sous nos yeux; par ce moyen, nous pouvons les apprécier et nous convaincre que, pour n'être pas le résultat d'un feu matériel, qui ne saurait en effet brûler des âmes immatérielles, elles n'en sont pas moins terribles dans certains cas. Ces peines ne sont point uniformes; elles varient à l'infini,

selon la nature et le degré des fautes commises, et ce sont presque toujours ces fautes mêmes qui servent au châtement : c'est ainsi que certains meurtriers sont astreints à rester sur le lieu du crime et à avoir sans cesse leurs victimes sous les yeux; que l'homme aux goûts sensuels et matériels conserve ces mêmes goûts, mais l'impossibilité de les satisfaire matériellement est pour lui une torture; que certains avarés croient souffrir le froid et les privations qu'ils ont endurés pendant la vie par avarice; d'autres voient de l'or, et souffrent de ne pouvoir le palper; d'autres restent auprès des trésors qu'ils ont enfouis et sont dans des transes perpétuelles par la crainte qu'on ne les leur enlève; en un mot, il n'y a pas un défaut, pas une imperfection morale, pas une mauvaise action qui n'ait, dans le monde des Esprits, sa contre-partie et ses conséquences naturelles; et, pour cela, il n'est pas besoin d'un lieu déterminé et circonscrit : partout où il se trouve, l'Esprit pervers porte son enfer avec lui.

Outre les peines spirituelles, il y a les peines et les épreuves matérielles que l'Esprit, qui ne s'est pas épuré, subit dans une nouvelle incarnation, où il est placé dans une position à endurer ce qu'il a fait endurer aux autres : à être humilié s'il a été orgueilleux, misérable s'il a été mauvais riche, malheureux par ses enfants s'il a été mauvais père, malheureux par ses parents s'il a été mauvais fils, etc. La terre, comme nous l'avons dit, est un des lieux d'exil et d'expiation, *un purgatoire*, pour les Esprits de cette nature, et dans lequel il dépend de chacun de ne pas revenir, en s'améliorant assez pour mériter d'aller dans un monde meilleur. (*Livre des Esprits*, n° 237 : *Perceptions, sensations et souffrances des Esprits*. — *Id.*, livre 4° : *Espérances et consolations; peines et jouissances terrestres; peines et jouissances futures*. —

Revue spirite, 1858, page 79 : *L'assassin Lemaire*. — *Id.*, 1858, page 166 : *Le suicidé de la Samaritaine*. — *Id.*, 1858, page 331 : *Sensations des Esprits*. — *Id.*, 1859, page 273 : *Le père Crépin*. — *Id.*, 1860, page 61 : *Estelle Régnier*. — *Id.*, 1860, page 247 : *Le suicidé de la rue Quincampoix*. — *Id.*, 1860, page 316 : *Le châtiment*. — *Id.*, 1860, page 325 : *Entrée d'un coupable dans le monde des Esprits*. — *Id.*, 1860, page 384 : *Châtiment de l'égoïste*. — *Id.*, 1861, page 53 : *Suicide d'un athée*. — *Id.*, 1861, page 270 : *La peine du talion*.)

161. *La prière est-elle utile pour les âmes souffrantes ?*

La prière est recommandée par tous les bons Esprits ; elle est en outre demandée par les Esprits imparfaits comme un moyen d'alléger leurs souffrances. L'âme pour laquelle on prie en éprouve du soulagement, parce que c'est un témoignage d'intérêt, et que le malheureux est toujours soulagé quand il trouve des cœurs charitables qui compatissent à ses douleurs. D'un autre côté, par la prière on l'excite au repentir et au désir de faire ce qu'il faut pour être heureux ; c'est en ce sens qu'on peut abrégé sa peine, si, de son côté, il seconde par sa bonne volonté. (*Livre des Esprits*, n° 664. — *Revue spirite*, 1859, page 315 : *Effets de la prière sur les Esprits souffrants*.)

162. *En quoi consistent les jouissances des âmes heureuses ? Passent-elles l'éternité en contemplation ?*

La justice veut que la récompense soit proportionnée au mérite, comme la punition à la gravité de la faute ; il y a donc des degrés infinis dans les jouissances de l'âme, depuis l'instant où elle entre dans la voie du bien jusqu'à ce qu'elle ait atteint la perfection.

Le bonheur des bons Esprits consiste à connaître toutes choses, à n'avoir ni haine, ni jalousie, ni envie, ni ambition, ni aucune des passions qui font le malheur

des hommes. L'amour qui les unit est pour eux la source d'une suprême félicité. Ils n'éprouvent ni les besoins, ni les souffrances, ni les angoisses de la vie matérielle. Un état de contemplation perpétuelle serait un bonheur stupide et monotone; ce serait celui de l'égoïste, puisque leur existence serait une inutilité sans terme. La vie spirituelle est, au contraire, une activité incessante par les missions que les Esprits reçoivent de l'Être suprême, comme étant ses agents dans le gouvernement de l'univers; missions qui sont proportionnées à leur avancement, et dont ils sont heureux, parce qu'elles leur fournissent les occasions de se rendre utiles et de faire le bien. (*Livre des Esprits*, n° 558 : *Occupations et missions des Esprits*. — *Revue spirite*, 1860, page 321 et 322 : *Les purs Esprits; le séjour des bienheureux*. — *Id.*, 1861, page 179 : *Madame Gourdon*.)

Remarque. Nous invitons les adversaires du spiritisme, et ceux qui n'admettent pas la réincarnation, à donner des problèmes ci-dessus une solution plus logique par tout autre principe que celui de la pluralité des existences.

FIN.